

## Conclusion

La grande implication des acteurs (communes et Insee) dans la préparation et la réalisation du recensement induit une très bonne maîtrise du processus. Chaque année, le recensement mobilise environ 450 ETP à l'Insee. Le grand nombre de contrôles réalisés tout au long de ce processus permet de garantir la qualité des estimations produites. Par ailleurs, le recensement bénéficie d'un très faible taux de non-réponse (3,9 % en 2019). Certains éléments échappent cependant à cette maîtrise. Même si de nombreuses consignes sont présentes sur les questionnaires du recensement, les réponses des personnes recensées ne sont pas parfaites, du fait parfois d'une mauvaise compréhension, d'une inadaptation de certaines questions à des situations réelles ou de mauvaises réponses délibérées.

Le recensement de la population évolue régulièrement pour s'adapter aux évolutions de la société, gagner en efficacité et en qualité (Roux, 2020). Ainsi, le questionnaire du recensement a été modifié à deux reprises ces dernières années : en 2015, où trois questions du bulletin individuel du recensement ont été modifiées, et en 2018 où la feuille de logement a été modifiée afin de recueillir plus d'informations sur les situations de multi-résidence. Les protocoles de collecte ont également évolué, avec la généralisation de la collecte par Internet à partir de 2015 et celle du dépôt des identifiants de connexion aux questionnaires Internet dans les boîtes aux lettres des adresses individuelles à partir de l'an prochain.

Les éléments quantitatifs dont l'Insee dispose aujourd'hui pour mesurer la qualité des estimations de population, présentés tout au long de ce document, restent partiels. L'enquête de mesure de la qualité du RIL représente la principale source d'informations sur les excédents et les déficits de logements observés sur ce répertoire : en 2017, le RIL présente un déficit net d'au plus 0,9 % de logements habitables. Des éléments sur la variance liée au sondage des estimations de population dans les communes de plus de 10 000 habitants sont également disponibles. En revanche, l'Insee ne dispose pas d'éléments sur d'autres composantes, comme les erreurs de mesure sur les habitants permanents d'un logement, la catégorie de logement, l'exhaustivité des logements dans les petites communes.

Peu d'éléments existent à ce jour pour évaluer de manière globale les éventuelles sur-estimations ou sous-estimations de la population. Plusieurs analyses, présentées dans la troisième partie de ce document, explorent la voie d'une comparaison des résultats du recensement avec d'autres sources de données. Si elles amènent à fournir des données chiffrées sur d'éventuelles sur-estimations ou sous-estimations, elles reposent soit sur des hypothèses que l'on peut discuter, soit sur des sources dont la qualité peut également être questionnée. Ces résultats ne placent pas le recensement français dans une position singulière par rapport aux recensements des autres pays quand on les compare avec la qualité des recensements au niveau international.

Tous ces résultats mériteraient toutefois d'être consolidés. Pour cela, une mesure directe peut être envisagée par la réalisation d'une enquête sur la qualité du recensement. Une telle enquête a été réalisée à deux reprises en France, après les recensements de 1962 et de 1990. Elles ont permis de mettre en avant les excédents et les déficits de la mesure de la population *via* les recensements passés. L'enquête de 1990 a estimé à près de 1 % le nombre de doubles-comptes et de 1,5 % à 2 % le nombre d'omissions (Coeffic, 1993), ce qui confirme les estimations de l'enquête de 1962. L'enquête de mesure de la qualité du recensement consiste à retourner dans certains logements recensés quelques semaines après le recensement et à interroger en face-à-face le ménage afin d'observer les écarts de déclaration avec les questionnaires du recensement. Cette méthode présente également quelques défauts (biais de déclaration toujours présent, biais lié au mode de collecte, reformulation des questions par l'enquêteur, etc.), mais est *a priori* celle qui permet d'obtenir la meilleure mesure de la vraie valeur que l'on cherche à obtenir, ici le nombre d'habitants permanents dans les résidences principales.

Une telle enquête de mesure de la qualité du recensement n'a jamais été menée depuis que le nouveau recensement a été mis en place en 2004. Le recensement tournant peut compliquer sa mise en œuvre. Par

exemple, la notion de doubles-comptes est plus difficile à appréhender dans la mesure où l'on n'a pas une photographie de tout le monde au même instant. Elle permettrait cependant d'estimer les omissions et le nombre de personnes comptées à tort, *i.e.* qui sont comptabilisées comme habitants permanents d'un logement alors qu'elles ne le devraient pas (résidence non principale, multi-résident devant être comptabilisé dans un autre logement, etc.). Il sera en revanche difficile d'en déduire un nombre de « doubles-comptes », car une personne comptée à tort peut ne pas conduire à une double comptabilisation dans le cas où elle est en omission dans le logement où elle devrait être comptabilisée. Ces informations seraient toutefois intéressantes pour quantifier la qualité des estimations de population par le recensement.

La réalisation d'une telle enquête de mesure de la qualité du recensement est en cours d'instruction au sein de l'Insee et pourrait voir le jour dans les années à venir, si les ressources de l'Institut le permettent. La validation d'autres constatations réalisées dans ce document (par exemple, l'omission probable de jeunes enfants) ne serait pas toujours possible du fait de la taille de l'échantillon d'une enquête de mesure de la qualité. En effet, les écarts mis en évidence portent sur des effectifs faibles, si bien qu'un échantillon de très grande taille serait nécessaire pour produire des résultats suffisamment précis. Il faudrait alors adapter l'échantillon en surreprésentant certaines sous-populations ou sur certains territoires.

Les travaux de comparaison avec d'autres sources – sociales ou fiscales – sont à poursuivre pour mieux documenter les écarts observés et pour les comprendre.